**APPEL A PROJET – VISITES EN PRESENCE D’UN TIERS**

**FICHE PROJET (annexe 1)**

Afin de faciliter les candidatures et leur analyse, vous trouverez ci-dessous une trame de réponse à remplir par le candidat. Il est rappelé que seules les visites en présence d’un tiers sont concernées par le présent appel à projet.

**LE PORTEUR DE PROJET**

**Coordonnées du référent de la candidature** :

NOM : PRENOM :

Mail : Téléphone :

**Statut du candidat:**

□ Association □ Libéral

Si association :

NOM DE L’ASSOCIATION :

N° SIRET :

ADRESSE DU SIEGE :

NOMBRE/ NOM/PRENOM/DIPLOME(S) des professionnels susceptibles d’exercer les visites en présence d’un tiers :

Si libéral :

NOM/PRENOM DU PROFESSIONNEL :

N°ADELI :

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

DIPLOME :

Les candidats retenus au présent appel à projet devront transmettre au département les diplômes des intervenants. Un contrôle des casiers judiciaires (B2) des personnes en contact avec les enfants et les familles sera systématiquement opéré par le département.

Description de l’expérience et des compétences spécifiques en matière de protection de l’enfance du/des intervenant(s) susceptibles d’exercer les visites en présence d’un tiers :

**LIEUX OU S’EXERCERAIENT LES VISITES**

Les locaux des circonscriptions ou des services AEMO sont-ils susceptibles d’être mobilisés ?

□ OUI □ NON

Si oui, selon quelles modalités :

□ Systématiquement

□ Ponctuellement au regard des besoins des familles/enfants

Adresse(s) où se dérouleraient les visites en dehors des circonscriptions ASE ou services AEMO:

Description des locaux et aménagement existants/prévus : il est attendu du candidat de spécifier l’accessibilité par les transports en commun, l’accès PMR, la configuration des espaces de visites, d’attente, les équipements mis à disposition et tout élément jugé utile à la mise en œuvre des visites en présence d’un tiers au regard du cahier des charges…

Possibilité d’exercer des visites en présence d’un tiers :

* En milieu carcéral en Ile de France □ OUI □ NON
* En milieu carcéral en province □ OUI □ NON
* En lieu dit « neutre » (musée, parc, restaurant…) □ OUI □ NON
* Au domicile parental (perspective élargissement de □ OUI □ NON

Droits (exceptionnel)

* En province □ OUI □ NON

**CAPACITE ET HORAIRES D’OUVERTURE**

Plages horaires hebdomadaires où les visites peuvent être assurées :

Nombre de **visites** réalisables par semaine au profit des services de Seine Saint Denis :

* En semaine (total sur la semaine) :

Dont :

* Le mercredi matin :
* Le mercredi après-midi :
* En fin de journée (créneaux de 17h à 19h) les lundis, mardis, jeudis, vendredi :
* Le samedi matin :
* Le samedi après-midi :

Il n’est pas attendu l’organisation de visites en présence d’un tiers le dimanche.

Modalités de continuité de visites envisagées en période de congés (en interne ou recours aux équipes ASE ou AEMO nécessaire):

**MODALITES D’INTERVENTION**

Il est attendu du candidat de décrire les modalités d’intervention envisagées sur le plan qualitatif, de l’attente à la séparation parent/enfant, en cas de difficultés en cours de visites et selon les différents cas de figure énoncés dans le cahier des charges (âges, fratrie, situation de handicap, situations de violences…). Pour rappel, le candidat précisera dans son exposé son cadre d’analyse, ses outils de référence et les modalités d’intervention et d’accompagnement envisagées selon les problématiques familiales pressenties :

Le candidat dispose-t-il de compétence/formation spécifique dans certaines problématiques de protection de l’enfance ?

□ OUI □ NON

Si oui, sur lesquelles ?

Le candidat envisage-t-il des refus d’intervention sur des problématiques ou situations particulières ?

□ OUI □ NON

Si oui, sur lesquelles?

**MODALITES DE COMMUNICATION ET ECRITS PROFESSIONNELS**

Le cahier des charges précise les modalités de communication attendues par le département. Le candidat peut intégrer toute observation ou proposition complémentaire à ce sujet. Il est par ailleurs attendu du candidat de préciser dans la présente candidature le contenu envisagé des écrits professionnels et l’organisation des points d’étape proposée :

Délais :

Le candidat est invité à préciser sa capacité à répondre au délai de traitement des demandes initiées par les services et les délais de mise en œuvre des visites en présence d’un tiers attendu dans le cahier des charges.

**TARIFS PROPOSES**

Plusieurs cas de figure peuvent se présenter au regard des besoins des enfants et des familles. Une grille tarifaire à compléter par le candidat est ainsi proposée. Pour rappel, l’opportunité d’un ou deux intervenants est coordonné avec le service ASE qui validera ou non cette organisation.

Les tarifs proposés doivent inclure les éventuels déplacements des professionnels et la coordination à l’exception des synthèses pour lesquels il est suggéré un tarif dédié.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **PROPOSITION TARIFAIRE** | | | | |
| **TYPOLOGIE DE SITUATION** | **1 intervenant**  **€ HT** | **1 intervenant € TTC** | **2 intervenants**  **€HT** | **2 intervenants**  **€ TTC** |
| Visite en présence d’un tiers - 1 ou 2 enfants dans les locaux du candidat |  |  |  |  |
| Visite en présence d’un tiers - 3 enfants et plus dans les locaux du candidat |  |  |  |  |
| Visite en présence d’un tiers – 1 ou 2 enfants dans les locaux ASE ou AEMO |  |  |  |  |
| Visite en présence d’un tiers – 3 enfants et plus dans les locaux ASE ou AEMO |  |  |  |  |
| Visite en présence d’un tiers en milieu carcéral en Ile de France – 1 ou 2 enfants |  |  |  |  |
| Visite en présence d’un tiers en milieu carcéral en Ile de France– 3 enfants et plus |  |  |  |  |
| Visite en présence d’un tiers en milieu carcéral en province – 1 ou 2 enfants |  |  |  |  |
| Visite en présence d’un tiers en milieu carcéral 3 enfants ou plus |  |  |  |  |
| Synthèse |  |  |  |  |

Il est attendu du candidat d’expliquer les tarifs proposés.

Eléments complémentaires que le candidat souhaite porter à la connaissance du département :